



75^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies

Point 67 de l'ordre du jour

«Rapport du Conseil des droits de l'homme» Débat avec la Présidente du Conseil des droits de l'homme

“Report of the Human Rights Council” Debate with the President of the Human Rights Council

New York, le 5 novembre 2020

Déclaration prononcée par M Adrian Hauri, représentant permanent adjoint

Monsieur le Vice-Président,

La Suisse remercie la Présidente du Conseil des droits de l'homme pour son intervention.

La Suisse remercie chaleureusement la Présidente du Conseil des droits de l'homme pour son engagement et la félicite pour le travail effectué au cours de l'année écoulée, et ce malgré les circonstances particulières découlant de la COVID-19. Nous saluons que le Conseil des droits de l'homme a su assurer la continuité de son fonctionnement dans le contexte actuel de pandémie. Il a ainsi maintenu et démontré - une fois de plus - sa capacité à réagir rapidement aux développements actuels. D'une part, il a contribué à identifier et adresser les conséquences de la pandémie en matière de droits de l'homme. D'autre part, il a continué à jouer un rôle central dans la promotion du respect des droits de l'homme et dans la lutte contre les violations des droits de l'homme à travers le monde.

Monsieur le Vice-Président,

La Suisse rappelle que seules des approches fondées sur les droits de l'homme sont à même d'apporter des solutions durables. Cela est valable tant dans le cadre de la promotion de la paix, de la sécurité et du développement durable que vis-à-vis des mesures de lutte contre la pandémie ou de reconstruction en vue d'un monde post-COVID.

Les rôles du Haut-Commissariat aux droits de l'homme et du Conseil des droits de l'homme en cette période de crise sont ainsi tout à fait essentiels et doivent être vivement promus et soutenus.

La Suisse reste persuadée qu'il est indispensable d'intégrer de manière transversale les droits de l'homme au travers du travail de l'entier du système onusien.

La Suisse continue aussi à s'engager pour un financement adéquat du pilier des droits de l'homme, tant dans le cadre de la 5e Commission que par des contributions volontaires au Haut-Commissariat, par

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny

exemple. Nous appelons tous les États à faire de même. En outre, la Suisse soutient les efforts visant à renforcer le Conseil des droits de l'homme, notamment en améliorant l'efficacité de son fonctionnement et en augmentant sa visibilité au sein du système onusien.

Monsieur le Vice-Président,

La Suisse tient à souligner une fois de plus l'importance que les États coopèrent avec tous les organes et autres mécanismes du Conseil des droits de l'homme, y compris les Commissions d'enquête et les Missions d'établissement des faits. En particulier aussi, les procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme jouent un rôle clé dans l'accomplissement du mandat du Conseil. En mettant à disposition leur expertise et des analyses indépendantes, les procédures spéciales contribuent à l'élaboration de standards internationaux en matière de droits de l'homme et promeuvent une meilleure compréhension de certaines thématiques en lien avec les droits de l'homme. En outre, ils fournissent des conseils en matière de coopération technique et constituent l'une des principales sources d'informations sur les situations relatives aux droits de l'homme dans le monde entier. La Suisse soutient fermement leur travail et appelle tous les États à coopérer pleinement avec elles.

Pour finir, la Suisse souhaite réitérer le rôle crucial que joue la société civile en matière de respect, de promotion et de protection des droits de l'homme. Nous rappelons que l'action de la société civile constitue un complément indispensable à l'activité du Conseil des droits de l'homme. Dans ce contexte, la Suisse s'alarme des pratiques d'intimidation et de représailles auxquelles s'exposent les agents de la société civile qui s'engagent en faveur des droits de l'homme. La Suisse exhorte les États à prendre toutes les mesures nécessaires afin que ces pratiques inacceptables soient éliminées.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mr. Vice President,

Switzerland thanks the President of the Human Rights Council for her intervention.

Switzerland thanks the President of the Human Rights Council warmly for her engagement and congratulates her on the work that has been achieved over the past year, despite the special circumstances arising from the COVID-19 pandemic. We welcome that the Human Rights Council has been able to ensure business continuity in the current context. It has thus maintained and demonstrated – once again – its capacity to respond quickly to new developments. On the one hand, the Human Rights Council has contributed to identifying and addressing the impact of the pandemic on human rights.

On the other hand, it has continued to play a central role in promoting respect for human rights and combating human rights violations around the world.

Mr. Vice President,

Switzerland reiterates that only a human rights-based approach can provide sustainable solutions. This applies not only to the promotion of peace, security and sustainable development but also to measures aimed at combatting the current pandemic and rebuilding in a post-COVID world.

In this time of crisis, the roles of the Office of the High Commissioner for Human Rights (OHCHR) and the Human Rights Council are absolutely essential, and must be strongly supported and promoted. Switzerland remains convinced that it is indispensable to mainstream human rights throughout the work of the entire United Nations system.

Switzerland also continues to advocate for an adequate funding of the human rights pillar, both within the Fifth Committee and through voluntary contributions to the OHCHR, for example. We call on all States to do the same. Furthermore, Switzerland supports all efforts to strengthen the Human Rights Council, in particular by improving the efficiency of its functioning and increasing its visibility within the United Nations system.

Mr. Vice President,

Switzerland wishes to stress once again the importance of States cooperating with all Human Rights Council bodies and mechanisms, including its commissions of inquiry and fact-finding missions. In particular, the special procedures of the Human Rights Council also play a key role in the fulfilment of the Council's mandate. By providing their expertise and independent analysis, the special procedures contribute to the development of international human rights standards and foster a better understanding of specific human rights-related themes. Furthermore, they provide technical cooperation guidance and serve as one of the main sources of information on human rights situations around the world. Switzerland strongly supports their work and calls on all States to fully cooperate with them.

To conclude, Switzerland reiterates the important role of civil society in respecting, protecting and promoting human rights. We reiterate that action by civil society is an indispensable complement to the work of the Human Rights Council. In this context, Switzerland is alarmed by the intimidation and reprisals to which civil society actors who are engaged in defending human rights are exposed. Switzerland urges states to take all measures necessary to eliminate these unacceptable practices.

Thank you.